



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal

Ressources humaines

T +41 32 886 43 20

Ressourceshumaines.VDT@ne.ch

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours, pour le Service des ambulances, un poste

D'AMBULANCIER RESPONSABLE DE LA QUALITE A 100% (H/F)

Vous

- Etes ambulancier diplômé
- Possédez ou êtes disposé à suivre une formation postgrade en qualité et sécurité des soins
- Etes reconnu pour votre capacité à vous organiser et à tenir les délais impartis pour la gestion de vos projets
- Maîtrisez les logiciels de bureautique usuels et avez une bonne capacité rédactionnelle
- Avez de l'aisance à vous positionner avec du recul sur les dossiers que vous gérez
- Souhaitez relever un nouveau défi en consolidant l'organisation de l'assurance qualité d'un service d'ambulances reconnu IAS et en recherche permanente d'amélioration de ses prestations
- Etes intéressé à vous impliquer dans des groupes de travail cantonaux liés à vos domaines de compétences

Nous vous offrons

- Un cadre de travail permettant de mettre à profit votre autonomie et votre aptitude de collaboration
- L'opportunité de participer activement à la direction opérationnelle du service
- Un climat de travail agréable basé sur la confiance mutuelle
- Des possibilités intéressantes de formation continue
- De nouveaux locaux adaptés à votre métier
- Un salaire adapté à vos compétences et vos responsabilités dans le service

Renseignements

Le chef de service, M. Andy Willener, se tient à votre disposition pour tout complément au 079 534 22 53 ou par courriel : andy.willener@ne.ch.

Veuillez adresser votre lettre de motivation et dossier de candidature (*curriculum vitae*, copie du permis de conduire et casier judiciaire), **ceci jusqu'au 27 août 2018**, à la Commune de Val-de-Travers, Service des ressources humaines, rue du Temple 8, 2114 Fleurier.

Entrée en fonction

1^{er} novembre 2018 ou date à convenir.

LE CONSEIL COMMUNAL

Ressources humaines

Rue du Temple 8 - 2114 Fleurier - www.val-de-travers.ch

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles